

Avis de constitution

SOCIETE « AUTOLINK PRESTIGE » en abrégé « ALP »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE NON LOIN
DU ROND POINT GESCO, LOT 3090, ILOT 1 ANANERAIE
A102, Lot 3090, Ilot 1 ANANERAIE A102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOLINK PRESTIGE » en abrégé
« ALP »

Objet : _ Vente de voiture
_ Location de voiture
_ Logistique
_ Prestation de service
_ Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

_Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE NON LOIN
DU ROND POINT GESCO, LOT 3090, ILOT 1 ANANERAIE

A102, Lot 3090, Ilot 1 ANANERAIE A102

Dirigeant(s) M TIEMOKO KPAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09804 du 26/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58616/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

